

Ecrit par le 28 mars 2026

ST SAT' CONSTRUCTIONS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 février 2023 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Saint Saturnin les Avignon, du 07/02/2023, il a été constitué une **SARL** présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

DENOMINATION : ST SAT' CONSTRUCTIONS

SIEGE SOCIAL : 555 route de Gadagne à SAINT SATURNIN LES AVIGNON (84450)

OBJET : activité de travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment,

DUREE : 99 ans

CAPITAL SOCIAL : 1 000 €

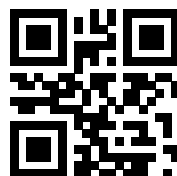
GERANT : Monsieur Jean-David FERNANDES demeurant 555 route de Gadagne à SAINT SATURNIN LES AVIGNON (84450).

IMMATRICULATION : RCS AVIGNON

Pour avis

Ecrit par le 28 mars 2026

OTTOMAN GRILL SASU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 février 2023 sous réserves d'incidents

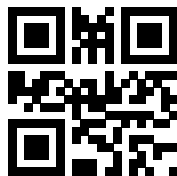
Par ASSP en date du 02/02/2023, il a été constitué une **SASU dénommée :**

OTTOMAN GRILL

Siège social : 33 Avenue Théophile Delorme 84130 LE PONTET **Capital :** 1000 € **Objet social :** Restauration traditionnelle, restauration type rapide (snack, sandwicherie), pizzeria) café ; (vente de boissons sans alcool) **Président :** M Madame BOZKUS née ARENTS Samia demeurant 315 Avenue Alphonse Daudet 84270 VEDÈNE élu pour une durée de 99 ans. **Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.

Ecrit par le 28 mars 2026

ELECTRICITE SERVICES DURANCE LUBERON SARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 février 2023 sous réserves d'incidents

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/02/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : ELECTRICITE SERVICES DURANCE LUBERON

Sigle : ESDL

Forme : SARL

Capital social : 1 000 €

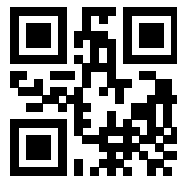
Siège social : 376 A chemin des Eyssouquettes, 84120 MIRABEAU

Objet social : - Tous travaux d'électricité générale, de dépannage, de domotique, d'installation et d'entretien de chauffage et de climatisation, de ventilation, tous travaux d'installation et d'entretien en courant fort et en courant faible, de tout réseau de communication ; - Négocier de tous produits liés à la réalisation des objets ci-dessus spécifiés

Gérance : M. Loïc ZOWIEZ-NEUMANN demeurant 376 A chemin des Eyssouquettes, 84120 MIRABEAU

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON

ROCX SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 février 2023 sous réserves d'incidents

Suivant acte SSP du 7/12/2022 il a été constitué une **SAS dénommée :**

ROCX

Capital social : 1200 euros.

Siège social : 245 Chemin de la Balizone 84220 JOUCAS

Objet :

L'acquisition de tous droits sociaux dans toute entreprise ;

- L'exercice de tous mandats sociaux ;

- L'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, au profit de ses filiales ou sous-filiales ;

La participation de la Société , par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles et groupement, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou autrement, de création,

Ecrit par le 28 mars 2026

d'acquisition, de location, de prise ou de dation en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

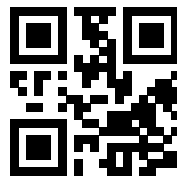
Président : Mme Claire MATHIEU demeurant La Balizone 84220 JOUCAS

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON

LE CHAT QUI TOUSSE SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 février 2023 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 2 février 2023, il a été constitué la société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE CHAT QUI TOUSSE

Ecrit par le 28 mars 2026

Forme : société par actions simplifiée

Objet : restauration rapide sur place et à emporter, SI bien être, santé, non considéré comme activité de traiteur et vente de boissons non alcoolisées.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 10.000,00 euros apport en numéraire

Siège : ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE (84320), 20 Avenue Interaquis.

Président : Madame Marianne Florence Emmanuelle HERRAIZ, demeurant à ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE (84320), 106 Allée du Tussah, est nommée en qualité de Présidente pour une durée indéterminée et sans rémunération.

Admission aux AGE et droit de vote : Chaque action donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales. En cas de démembrement, le droit de vote est détenu par l'usufruitier pour les décisions en AGO et certaines décisions en AGE, dont l'établissement des règles de calcul du résultat; l'augmentation en vertu de nouveaux apports, et réduction du capital non motivé par des pertes, la fusion de la société; les modifications du pacte social touchant aux droits d'usufruit grevant les actions; le droit de vote. Pour toutes les autres décisions, le droit de vote appartient au nu-propriétaire. Dans un cas comme dans l'autre, l'usufruitier ou le nu-propriétaire sont toujours convoqués.

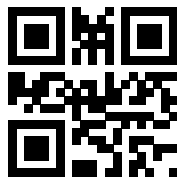
Agrément : Toutes opérations ayant pour but ou conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs actions entre toutes personnes physiques ou morales, à l'exception des opérations entre associés, sont soumises à peine de nullité, à l'agrément préalable de la société. La décision d'acceptation doit être prise à la majorité des 2/3 des voix dont disposent les associés participant à la consultation, associés présents ou représentés. La participation effective de la moitié au moins des associés est nécessaire.

Immatriculation : RCS AVIGNON

POUR AVIS ET MENTION

LA GERANCE

RYM TRANSPORT SASU



Ecrit par le 28 mars 2026

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 février 2023 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/02/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : RYM TRANSPORT

Forme : SASU

Capital social : 10 000 euros

Siège social : 22 lotissement de la serre, 84700 SORGUES

Objet social : Transport routier de marchandises par véhicule poids lourd de tout tonnage et excédant 3,5T et/ou location de véhicule industriels avec conducteur.

Président : M. Tarek ZAABOUL demeurant 22 lotissement de la serre, 84700 SORGUES

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON

VERANAUD SCI

Ecrit par le 28 mars 2026



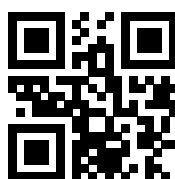
J. Roustan & Associés

Expertise Comptable

Audit et Conseil

169 av. Pierre Semard

84200 CARPENTRAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 février 2023 sous réserves d'incidents



J. Roustan & Associés

Expertise Comptable

Audit et Conseil

169 av. Pierre Semard

84200 CARPENTRAS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE BARROUX du 1er Février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : VERANAUD

Siège social : 201 Cours Louise Raymond, 84330 LE BARROUX

Objet social : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en

Ecrit par le 28 mars 2026

questions ; ou la mise à disposition aux associés de tout ou partie d'un immeuble

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

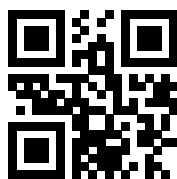
Gérance : Arnaud NICOLET demeurant 279 Bd du Couvent 84260 SARRIANS

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au RCS AVIGNON.

Pour avis. La Gérance

DOYER IMMOBAT SC



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 février 2023 sous réserves d'incidents

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 février 2023, il a été constitué une **Société Civile** présentant les caractéristiques suivantes :

Ecrit par le 28 mars 2026

Dénomination : DOYER IMMOBAT

Siège social : 4 impasse du 8 mai 1945 à GRILLON (84600)

Capital social : 1 000 euros

Objet :

- L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ;
- L'acquisition, l'apport, la propriété, l'administration et la gérance de tous biens mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisations, et autres produits financiers portant intérêt ;
- Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ;

Durée : 99 années

Gérance : DOYER André-Moana, demeurant 4 impasse du 8 mai 1945 à GRILLON (84600).

Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément, par décision unanime de tous les associés.

Pour avis

TYKKORA SASU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

Ecrit par le 28 mars 2026

Cette annonce paraîtra le 16 février 2023 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 février 2023, à BEDOIN.

Dénomination : TYKKORA.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 1604 Chemin des Moulins, 84410 Bedoin.

Objet : Toutes réparations mécaniques, hydrauliques, électriques, sur matériels de TP, PL et agricoles et sur tous types de matériels. Achat, vente, mise à la location de tous types de matériels de TP, PL et agricoles et de tous types de matériels s'y rattachant.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 10000 euros divisé en 1000 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La cession d'actions est libre tant que la société demeure unipersonnelle. Si la société perd son caractère unipersonnel, toute cession d'actions sera soumise à la procédure d'agrément prévue à l'article 12 des présents statuts. Le transfert de propriété des actions résulte de leur inscription au compte du cessionnaire. Leur transmission s'opère à l'égard de la société et des tiers par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire, sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur un registre coté et paraphé, tenu chronologiquement, dénommé « registre des mouvements de titres ». La société est tenue de procéder à cette inscription et à ce virement dès réception de l'ordre de mouvement. L'ordre de mouvement, établi sur un formulaire fourni ou agréé par la société, est signé par le cédant ou son mandataire. Les actions peuvent être données à bail au profit d'une personne physique dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées, directement ou indirectement, à quelque titre que ce soit, y compris entre associés, qu'après obtention de l'agrément des associés, donné par décision collective adoptée à la majorité des droits de vote détenus par les associés présents, représentés ou prenant part au vote par tout autre moyen.

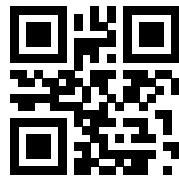
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Jean-François THORAIN 1604 Chemin des Moulins 84410 Bedoin. La société sera immatriculée au RCS d'Avignon.

SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS BLANC



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

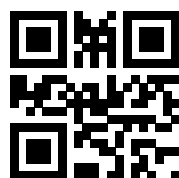
Cette annonce paraîtra le 16 février 2023 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SORGUES du 09/02/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS BLANC. Siège : 168 Avenue Léonard de Vinci, 84700 SORGUES. Durée : 99 ans. Capital : 250 000 euros. Objet : carrosserie, peinture automobile, vente achat véhicules neufs et occasion. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Société HAKO, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 950 000 euros, dont le siège social est 2 place**

Ecrit par le 28 mars 2026

Alexandre Farnese, 84000 AVIGNON, immatriculée au RCS sous le numéro 852 754 225 RCS AVIGNON, représentée par son Gérant, Didier NAGOT. La Société sera **immatriculée** au RCS d'AVIGNON. POUR AVIS

GRH FRANCE CONSULTING SASU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 février 2023 sous réserves d'incidents

Dénomination : GRH FRANCE CONSULTING.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 632 avenue Jean Monnet RN 100, 84310 MORIERES LES AVIGNON.

Objet : Prestation de conseil, d'expertise et de stratégie en Ressources Humaines aux entreprises et autres organismes Externalisation des activités de ressources humaines, recrutement.

Durée de la société : 90 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Cession d'actions et agrément : Toutes les cessions doivent être agréées.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer

Ecrit par le 28 mars 2026

aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés : **Président** : Madame Justine BARASCUD 632 avenue Jean Monnet RN 100 84310 MORIERES LES AVIGNON.

La société sera immatriculée au **RCS AVIGNON**.

KALASA CONCEPTS SASU



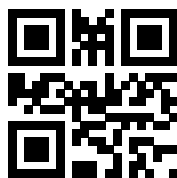
J. Roustan & Associés

Expertise Comptable

Audit et Conseil

169 av. Pierre Semard

84200 CARPENTRAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 mars 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 février 2023 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 28 mars 2026



J. Roustan & Associés

Expertise Comptable
Audit et Conseil
169 av. Pierre Semard
84200 CARPENTRAS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LORIOLE DU COMTAT du 31 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : KALASA CONCEPTS

Siège : 110 Chemin de Tamaris, 84870 LORIOLE DU COMTAT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : - Activités de conseil, de bureau d'études, d'ingénierie dans le domaine de la sécurité incendie et l'accessibilité des personnes handicapées, pour les bâtiments et infrastructures (ERP, industrie, ICPE, CDT, etc...)

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus de 1 voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Sylvain GOURLOT, demeurant 110 Chemin de Tamaris, 84870 LORIOLE DU COMTAT

La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

POUR AVIS Le Président